



L'UNION SPORTIVE DE VERN organise sa troisième NUIT DES SPORTS

le SAMEDI 26 AVRIL 1997, à partir de 21 h,
à la SALLE DES FETES DE LA CHALOTAIS

Soirée animée par « TENUE DE SOIREE » - Entrée 30 F comprenant une boisson
Gratuit - de 12 ans - BILLETS à retirer dès maintenant à la Permanence USV.

FETE COMMUNALE (10-11 Mai) - BRADERIE

La Braderie se déroulera dans le cadre de la Fête Communale, le **DIMANCHE 11 MAI**.

L'ouverture au public est prévue à 9 h. L'installation se fera à partir de 7 h. Il n'y a pas de réservation. Le prix de l'emplacement est fixé à 15 F les 2 mètres.

ATTENTION : La vente de produits alimentaires sera interdite. Renseignements : 02 99 62 82 97 (à partir de 18h).

VOYAGE A SCHWALBACH

Un groupe de jeunes se rendra à SCHWALBACH, du Jeudi **24 Avril, au Dimanche 27 Avril**, en vue de la préparation d'un chantier d'été. Quatre places sont disponibles dans le mini-bus pour des personnes qui souhaiteraient profiter de ce déplacement pour rendre visite à leur amis allemands, moyennant une petite participation. Contacter d'urgence le Centre des Marais.

ASSISTANTES MATERNELLES

PARENTS,

Vous qui recherchez une assistante maternelle agréée, sachez que l'association est à votre disposition pour vous communiquer les noms des personnes disponibles pour la garde de votre enfant.

Pourquoi une assistante maternelle agréée ?

- Elle offre des garanties (contrat de travail).
- Elle ne peut garder qu'un nombre limité d'enfants.
- Elle est couverte par une assurance pour l'enfant accueilli.
- Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée.
- Pour chaque enfant âgé de moins de 6 ans confié à une assistante maternelle agréée, la Caisse d'Allocations Familiales se charge de payer directement, pour les parents à l'URSSAF, les cotisations sociales dues sur le salaire.
- Déduction pour les impôts sur le revenu des parents.
- Pour tout renseignement, contacter Mme FONTAINE au 02 99 62 86 29.

CHORALE DE BEL AIR

Le **SAMEDI 24 MAI**, la Chorale de Bel Air organise un concert dans la salle polyvalente de l'Ecole Primaire Noël du Fail.

Lors de ce concert, se produiront 3 groupes :

- La Chorale « l'Echo de la Forêt » de Liffé,
- La Chorale des enfants du Centre d'Action Musicale,
- La Chorale de Bel Air.

TOMBOLA DE LA KERMESS

Vous trouverez ci-dessous les numéros gagnants de la tombola du 6 avril 1997 :

1038 - 1058 - 1103 - 1183 - 1495 - 1985 -
2257 - 2398 - 2403 - 2622 - 2805 - 2838 - 2850 -
3593 - 3868 - 3889 - 3941 - 4081 - 4162 - 4168 -
4174 - 4190 - 4364 - 4650 - 4651 - 4670 - 4748 - 4948 -
5059 - 5233 - 5254 - 5279 - 5323 - 5391 - 5904 -
6009 - 6092 - 6395 - 6581 - 7063.

Tous les billets se terminant par le chiffre « 2 » gagnent un lot. Les lots sont à retirer chez M. Mme BORDIER, 22, rue de Brizante, le soir à partir de 17 h - ☎ 02 99 62 71 19.

CENTRE DES MARAIS - ACTIVITES

Cours de Couture :

2 places sont disponibles pour le cours du lundi soir de 20 h à 22 h.

Arts Plastiques Adultes :

Les cours ont lieu le mardi de 20 h à 22 h, salle face à la Mairie (cour de l'ancienne école).

Renseignements et inscription au Centre des Marais au 02 99 62 83 27.

CENTRE DE LOISIRS - ETE 97 - 11/13 ANS

Les jeunes qui souhaitent fréquenter la section 11/13 ans du centre de loisirs, durant l'été, sont invités à une rencontre le **MERCREDI 30 AVRIL, à 17 h 30** au centre de loisirs, afin de faire connaître leurs centres d'intérêts et leurs souhaits en matière d'activités.

A.C.L. - ART FLORAL

La séance initialement prévue le 25 avril est reportée au vendredi 9 mai. Les informations complémentaires vous seront données dans le prochain Vern Info.

HALTE GARDERIE « BERLINGOT »

A l'occasion des vacances de printemps, la Halte fermera le mardi 15 avril au soir et fonctionnera à nouveau à partir du mardi 29 avril au matin.

FETE DE L'ARMISTICE

La section des Anciens Combattants de Vern fait savoir que le 8 mai tombant le jour de l'Ascension, il a été décidé en accord avec la Municipalité, de reporter la commémoration de l'Armistice au samedi 10 mai. Les inscriptions pour le méchoui sont à faire dès maintenant auprès de M. MERIL - Prix du repas : 80,00 F.